

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2019

VALANT AVIS D'IMPÔT

IMPÔT SUR LES REVENUS DE L'ANNÉE 2018

Retrouvez ce document
sur **impots.gouv.fr**.
Pour vos démarches,
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

Vos références

Numéro fiscal :

Revenu fiscal de référence :

Référence du document :

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :

Numéro FIP :

Numéro d'ordre :

Date d'établissement :

/

1

27/05/2019

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

Les acomptes provisionnels ou mensuels que vous avez éventuellement versés ne sont pas mentionnés. Ils vous seront remboursés ultérieurement par virement ou lettre-chèque.

Vos démarches

- ➔ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ➔ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur **impots.gouv.fr**
- ➔ **Par téléphone :**
 - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : **0 811 368 368*** DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H.
 - Pour toute autre question personnelle, veuillez contacter votre centre des finances publiques.
- ➔ **Sur place :**

Rendez vous à votre centre des finances publiques.

Retrouvez les coordonnées et les horaires d'ouverture de votre centre des finances publiques sur **impots.gouv.fr**, rubrique « Contact ».

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal. Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENT EXCLUSIF		RÉSIDENT ALTERNÉ		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINORS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINORS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
0		2							3,00



COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR40 2004 1010 0410 1026 1Y02 572 LBP CENTRE DE DIJON

Celui-ci est utile pour les prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt, ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2	Total
Salaires.....	31 604	12 602	
Déduction 10% ou frais réels.....	3 160	2 608	
Salaires, pensions, rentes nets.....	28 444	9 994	38 438
Revenu brut global.....			38 438
Revenu imposable.....			38 438
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴			1 196
Décote.....			1 073
Réduction sous condition de revenu.....			25
Impôt sur le revenu net avant corrections.....			98
Reprise de l'avance perçue sur réductions et crédits d'impôt.....			+ 269
Impôt total, et reprises éventuelles, avant crédits d'impôt			367
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant déclaré	Montant calculé	Montant retenu
Frais de garde des jeunes enfants.....	816		816
Montant du crédit d'impôt calculé.....			408
Crédit d'impôt modernisation du recouvrement.....		98	98
IMPOT NET			
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles			139
COMPTE TENU DES ELEMENTS QUE VOUS AVEZ DECLARES, LE MONTANT QUI VOUS SERA REMBOURSE (voir notice) EST DE			139
CE REMBOURSEMENT EST AUTOMATIQUE, VOUS N'AVEZ AUCUNE DEMARCHE A FAIRE.			
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES			
Revenu fiscal de référence ²⁵			38 438
PRELEVEMENT A LA SOURCE			
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401			